

4 RÉGION

ROLLE Non réélu le printemps dernier, Daniel Belotti a quitté la syndiculture. Fair-play, il souhaite bonne chance à son successeur et va se consacrer entièrement à son cabinet de géomètre.

Belotti, syndic déchu mais pas abattu

LAURENT MOREL
lmorel@lacote.ch

Le 3 avril, Daniel Belotti, 57 ans, vivait un petit échec en se faisant pousser dehors de la Municipalité par les citoyens rollois au deuxième tour des élections communales. Mais celui qui était syndic depuis neuf ans et demi ne voit pas sa non-réélection comme un camouflet. Vendredi dernier, il vivait son premier jour en tant qu'ex-chef de l'Exécutif. «*Je me sens quand même libéré, avouait le géomètre. Cela va me permettre de passer plus de temps dans mon cabinet et avec ma famille. J'ai la chance d'avoir un bureau qui fonctionne bien et étant donné que syndic est une fonction et non un métier, je ne fais pas de souci pour la suite de ma vie. Je suis très reconnaissant pour les années passées à la tête de la Municipalité.*»

Il aurait démissionné à la moitié de la législature

Et le Nyonnais d'origine de poursuivre: «*la période de transition, depuis les élections, je l'ai ressentie plus que ce que j'imaginais. Trois mois, c'est long.*» A l'actif des autorités rolloises sous la direction de Daniel Belotti, plusieurs projets ont abouti. «*Je ne regrette pas grand-chose car nous avons obtenu des résultats concrets. Parmi les satisfactions à relever, je retiendrai notamment la construction de l'One Center ainsi que la création de l'ASPAIRE (Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs, ndlr.), souligne-t-il. Mes participations dans des associations intercommunales telles que la CIP (Caisse intercommunale de pensions) ou le Conseil régional m'ont également beaucoup apporté.*»

S'il avait été réélu, le radical n'aurait toutefois pas terminé la prochaine législature en tant que syndic. «*J'avais pensé faire encore une demi-législature pour assurer la transition avant de démissionner, explique-t-il. Je souhaitais encore lancer les gros projets tels que Rodéo II, la réfection*



C'est avec le sourire que Daniel Belotti a entamé sa nouvelle vie, c'est-à-dire celle d'un directeur de bureau de géomètre à plein-temps. Sa non-réélection ne l'a donc que moyennement affecté. «*Il faut savoir passer la main*», affirme-t-il. CÉLINE REUILLE

de la Grand-Rue ou la construction du Martinet D. Mais je sais que nul n'est irremplaçable, je ne me fais donc aucun souci. J'ai une confiance totale envers mon successeur Jean-Noël Goël.»

La dissolution de l'AICC, un moment difficile

Au niveau des moments moins agréables, Daniel Belotti retiendra la dissolution de l'AICC (Association des intérêts du Cœur de La Côte) qu'il «*aimait bien*».

Mais il ne regrette pas d'avoir eu à gérer ce «*moment dur*». Et d'ailleurs le tourisme reste un sujet sensible à Rolle. «*Il faut absolument que nous ayons un office du tourisme ouvert sept jours sur sept*», avoue-t-il. Ce qu'il a peu apprécié à son poste, ce sont également certaines lenteurs administratives. «*Les services de l'Etat ralentissent souvent beaucoup trop nos projets et cela ne fait qu'accroître la pression, se plaint-il. Je pense que cela n'a pas joué en notre*

favor sur certains grands projets lorsque les opposants se sont révélés.»

Durant sa période de syndiculture, la population rolloise est passée de quelque 4200 habitants à 5900. «*C'est une augmentation de 40%, la plus forte de l'histoire*, précise-t-il. *Maintenant, il va falloir continuer de rattraper le retard dans les équipements.*»

Daniel Belotti s'en va la tête haute. «*J'ai passé deux ans de plus que la moyenne depuis 1898, soit sept ans et demi pour les quinze syndics, je suis donc très content. Je ne voulais d'ailleurs pas lasser tout le monde, je ne suis donc pas triste de laisser ma place.*» Elu au Conseil communal pour la législature 2011-2016, Daniel Belotti n'a pas souhaité prendre place au sein de l'organe délibérant rollois. «*Il faut savoir passer la main, avoue-t-il. Ça ne serait pas très éthique. Toutefois je continuera*

UNE RICHE CARRIÈRE POLITIQUE

Daniel Belotti, enfant de Nyon, a rejoint Rolle il y a trente ans. Il a pris place au Conseil communal en 1987 dans des circonstances malheureuses puisque son parti lui avait demandé de remplacer l'adjoint de l'armée Petignat, malheureusement décédé. Après quinze ans au Conseil, qu'il a présidé en 1997, Daniel Belotti a intégré la Municipalité directement en tant que syndic, le 1^{er} janvier 2002. Le membre du parti radical, puis du PLR, a également siégé quatre ans au Grand Conseil, des 1990 à 1994. ◉

d'aller aux séances du PLR, notamment cantonales.» Quant à la légende qui veut que le désormais ex-syndic porte une perruque, il conclut en répondant, «*bien sûr*», avec le sourire. ◉

«**Je sais que nul n'est irremplaçable et j'ai une confiance totale envers mon successeur Jean-Noël Goël**»

DANIEL BELOTTI SYNDIC DE ROLLE DURANT NEUF ANS ET DEMI